



Fiche de vœux Formation Musicale Orchestre (FMO)

A retourner au secrétariat AMHV avant le lundi 6 juillet 2020

Nom de l'élève		Prénom de l'élève	
Age au 1^{er} septembre		Téléphone (portable)	
Mail	@		
Instrument ou chant pratiqué à l'AMHV		Autre instrument	

Pour le niveau de FMO correspondant à l'élève, merci de cocher **1 choix** d'horaire qui vous convient.

LES COURS DE FMO SONT **OBLIGATOIRES** POUR TOUTE PRATIQUE D'INSTRUMENT

Niveaux	Communes	Début des cours	
FMO1	Acigné	<input type="checkbox"/> Lundi 16H30	<input type="checkbox"/> Jeudi 18H00
	Brécé	<input type="checkbox"/> Jeudi 17H00	
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Mercredi 10H15	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Jeudi 16h45	<input type="checkbox"/> Mercredi 11h20
FMO2	Acigné	<input type="checkbox"/> Lundi 17H20	<input type="checkbox"/> Mardi 17H00
	Brécé	<input type="checkbox"/> Jeudi 17H25	
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Mercredi 9H45	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Mardi 16H50	<input type="checkbox"/> Jeudi 17H35
FMO3	Acigné	<input type="checkbox"/> Mardi 17H50	<input type="checkbox"/> Mercredi 17H00
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Vendredi 17H15	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Mardi 17H40	
FMO4	Acigné	<input type="checkbox"/> Lundi 18H10	
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Vendredi 17H45	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Jeudi 18H25	
FMO5	Acigné	<input type="checkbox"/> Mardi 18H40	
	Noyal sur Vilaine	<input type="checkbox"/> Vendredi 18H15	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Mardi 18H30	
MAO6	Acigné	<input type="checkbox"/> Mercredi 18H30	
	Thorigné Fouillard	<input type="checkbox"/> Jeudi 19H00	<input type="checkbox"/> Jeudi 19H30

- La durée des cours est de 50 minutes pour une capacité de 12 élèves maximum.
- Les FMO1 et 2 chanteront lors des grands concerts.
- Les FMO3, 4 et 5 joueront avec l'Orchestre Junior FMO au cours de l'année pendant 12 séances d'1H **obligatoires** le vendredi de 19H à 20H à la salle d'Orchestre de Thorigné-Fouillard.
- Toutes les cordes vont **obligatoirement** à l'Orchestre à cordes.
- Les Cours de FMO-MAO sont Obligatoires et l'horaire de FMO doit être **impérativement** choisi avant l'horaire d'instrument ou de chant. Toute absence en cours de FMO sera examinée, plusieurs absences nous amèneraient à exclure l'élève de l'AMHV
- Pour que les groupes soient homogènes, **fiche à retourner impérativement avant le 6 juillet**, après le 6 juillet, les élèves se verront attribuer leur cours en fonction de leur niveau sur leur commune.
- Les déplacements d'une commune sur l'autre sont déconseillés cette année et doivent rester exceptionnels.

Autre information utile (covoiturage avec autre élève, créneau impossible + explication, autre info) :

J'ai bien pris note que ces informations me sont demandées à titre indicatif et que les horaires seront attribués au mieux en fonction des possibilités. Les enseignants AMHV prendront connaissance de cette fiche fin août.

Signature de l'élève (si majeur) ou des parents

--